

Droit de l'usager

« Je veux conserver mon permis de conduire »

■ Philippe Doucet

C'est sous ce titre que Rémy Josseaume et Georges Ayache, tous deux avocats et chroniqueurs au *Figaro*, publient un ouvrage dont le sous-titre est *25 questions-réponses pour me défendre. Se défendre ? L'automobiliste n'est plus un homme ou une femme tranquille dès qu'il se glisse à son volant. « Les chiffres donnent le vertige et témoignent de l'ampleur de la répression à laquelle est soumis l'usager de la route »*, constatent les deux auteurs. Chaque année, près de 25 millions de contraventions sont en effet dressées aux automobilistes et 14 millions de points sont retirés de leur permis de conduire. Depuis 2003, les 4 200 radars automatiques implantés en France exposent n'importe quel conducteur à une sanction. Ce tout-répressif conjugué à une politique de « tolérance zéro », dont il faudra un jour mesurer les véritables effets sur la baisse de la mortalité routière, ont toutefois transformé l'automobiliste en excellent contribuable : le produit des amendes est d'environ 800 millions d'euros chaque année. Rémy Josseaume et Georges Ayache démontent point par point la mécanique de cet arsenal répressif. Car l'automobiliste, s'il veut se défendre, doit en comprendre les arcanes. Un tel ouvrage a sa place dans toutes les boîtes à gants.

Éditions dans la poche (Lexmaster), 108 p., 7,90 €.